

# Règlement de reprise COVID-19 de l'activité Escalade dans les différentes salles Amis de la Nature – Thonon Chablais 2021 - 2022

Ce règlement vous informe sur le nouveau protocole sanitaire mis en place par l'association les Amis de la Nature Thonon – Chablais. Il prend en compte toutes les mesures imposées par la commune de Thonon-Les-Bains et Thonon Agglomération.

L'accès à nos salles s'effectuera uniquement via le **PASS Sanitaire**.

Le respect du règlement est primordial pour le bon déroulement de notre activité.

Nous avons à cœur de conserver une bonne ambiance et une pratique de l'escalade dans des bonnes conditions.

## Règlement :

- 1) **LE PASS Sanitaire est obligatoire** pour l'accès aux salles (Vaccination complète / Test PCR de moins de 72h).
- 2) Si je suis malade, fiévreux, si je tousse, **je reste chez moi** et j'évite les salles d'escalades.
- 3) **Le port du masque est obligatoire** dans les zones de circulation et de repos, lors des regroupements et dans tous les cas, où la distanciation est impossible.
- 4) **Le port du masque est obligatoire** lors de l'assurage **seulement si la distanciation ne peut être respecté**.
- 5) **Le lavage des mains est obligatoire** dès l'entrée dans les salles via la solution Hydro-alcoolique mis à disposition et l'usage régulièrement de celui-ci pendant ma séance est **fortement recommandé**.
- 6) **Le suivi du sens de circulation est obligatoire** et je respecte les différents marquages ou affichages (accès sanitaire, sortie etc.)
- 7) **J'applique les règles de distanciation**, soit 1m minimum dans les salles et au pied des voies et 2m lors de la pratique.
- 8) **L'inscription est obligatoire lors de l'accès** aux salles (traçabilité cas contact).
- 9) **J'arrive en tenue et j'évite le stockage** dans la salle de trop d'affaires personnels.
- 10) **J'utilise mon propre matériel** et de la magnésie liquide.
- 11) **Pieds nus interdits** dans les salles, sur les tapis ou au pied des voies.
- 12) **Port du teeshirt obligatoire**.
- 13) **J'évite l'échange de matériel**.
- 14) **Avant et Après l'usage du matériel collectif** (cordes, baudriers, descendeurs etc.), **j'effectue un lavage des mains** avec du savon ou une solution hydro-alcoolique.
- 15) **Malgré toutes les mesures** mis en place par l'association, **je suis conscient** que le **risque zéro** n'existe pas.

**Merci à tous pour votre compréhension et le respect de ses différents points.  
La reprise s'effectuera en douceur et dans les meilleures conditions possibles.**